

# Action !

La newsletter du programme Action Coeur de Ville à Tulle

Septembre 2019

## Actualités des fiches action



### Fiche action 6.7 - Réhabilitation du 27 rue Jean-Jaurès

L'immeuble situé au 27 rue Jean-Jaurès, vacant depuis plusieurs années, a été acquis par la Ville en début d'année. Il a été cédé dans la foulée, par le biais d'un bail à réhabilitation, à la SA Polygone. Le projet concerne la réhabilitation d'un immeuble avec la création de 11 logements (7 T2 et 4 T3 / 2 en PLS et 9 PLUS) desservis par un ascenseur. Tous les logements seront labellisés HSS (Habitat Seniors Services) et un partenariat sera concrétisé avec la Mutualité Française qui proposera des services à domicile selon les besoins et demandes des futurs occupants. Action Logement et la Banque des Territoires sont également partenaires de cette opération : un certain nombre de logements seront réservés à des salariés.

Le permis de construire a été délivré et la consultation des entreprises sera lancée début octobre 2019 pour un démarrage des travaux au plus tard en février 2020.

### Fiche action 6.8 - Construction du 32 rue de l'Alverge

Nous avons une grue à Tulle. Implantée rue Duhamel, elle marque enfin le démarrage des travaux au 32 rue d'Alverge. La SA Polygone, maître d'ouvrage de l'opération immobilière, réalise une construction neuve pour combler cette parcelle, qui, suite à la démolition d'un immeuble extrêmement dégradé il y a 3 ans, était devenue une dent creuse. Sont programmés trois appartements de type T3 comprenant un jardin ou une terrasse et des places de stationnement. La fin des travaux est prévue en novembre 2020.

### Fiche action 6.12 - Cité de l'accordéon et des Patrimoines

Depuis le 18 juillet 2019, le cabinet d'architecture Terre Neuve et l'Atelier de scénographie composent l'équipe de maîtrise d'œuvre missionnée par la Ville de Tulle pour la réalisation du projet. Le permis de construire sera déposé début novembre, la consultation des entreprises est prévue courant décembre et les travaux débuteront en mars 2020. La livraison du bâtiment et de la muséographie est prévue en novembre 2021.

# Appel à Projet



## « Réinventons nos cœurs de ville » : l'îlot Maison

La diffusion, depuis fin juin 2019, du catalogue des projets aux professionnels de l'immobilier ainsi que sur les sites internet du CGEt, Puca et des professionnels de l'immobilier, donne bon espoir !

En effet, plusieurs promoteurs ont pris contact avec la Ville de Tulle pour obtenir des informations complémentaires sur le projet « llot Maison ».

L'appel à projet a été lancé au début du mois de septembre.

Celui-ci se déroule en deux tours :

- un premier tour pour recueillir les candidatures de la part de groupements d'opérateurs et sélectionner 3 équipes autorisées à proposer une offre ;
  - Remise des manifestations d'intérêt : 29 novembre 2019 à 14h
- un deuxième tour, à l'issue duquel les groupements finalistes devront remettre une offre détaillée ; la collectivité engagera librement une négociation avec un ou plusieurs groupements ayant remis une offre. L'équipe lauréate sera retenue sur la base d'un projet architectural, d'une offre financière et de garantie quant à l'intensité de l'engagement de l'équipe.
  - Remise des offres finales : 31 mars 2020 à 14h

## Appel à Manifestation d'Intérêt Quartiers culturels et créatifs

**Le 19 mars dernier, à l'occasion de la Rencontre nationale "Innovations urbaines en cœur de ville", il a été annoncé que, prochainement, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Quartiers culturels créatifs » allait être lancé.**

Avec les « Quartiers culturels créatifs », le ministère de la Culture, en lien avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et avec le soutien de la Banque des territoires, veut expérimenter un concept innovant de développement urbain.

Il s'agit de mettre en commun un

dispositif d'accompagnement dédié aux entrepreneurs culturels et des commerces et des équipements culturels dans un périmètre incluant idéalement un édifice patrimonial ou remarquable.

L'objectif est de dynamiser l'activité locale en encourageant les hybridations, les rencontres, et en créant des flux de publics.

Nous pensons que le quartier du Trech, avec son histoire, son patrimoine architectural, certaines activités représentées et la future Cité de l'accordéon et des patrimoines peut devenir

« Quartier culturel créatif ». Afin d'être au mieux préparé pour répondre à cet AMI, nous avons réalisé des rencontres et élaboré un questionnaire destiné aux artisans et aux métiers d'art (statut indépendant ou forme associative) pour connaître leurs besoins, leurs projets et ambitions, leurs attentes, l'intérêt pour eux d'une structure « collective » mais aussi d'une « installation » dans le quartier du Trech. Ce sondage a pris fin à la mi-septembre et nous permettra de définir une stratégie pour le développement culturel, artistique et entrepreneurial de ce quartier.